

#### CENTRE DE SERVICE SCOLAIRE DES AFFLUENTS CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 28 septembre 2022

#### 1. Ouverture de l'assemblée

Ouverture de l'assemblée à 19h00.

## 2. Vérification des présences et du quorum

## Étaient présents :

M. Maxime Trépanier-Hêtu, enseignant Mme Karine Lamy, soutien Mme Marie-Hélène Dion, enseignante M. Jean-Claude Prévot, enseignant Mme Emmie Bergeron, élève M. Loïc Levasseur, élève M. Xavier Gascon-Morin, parent Mme Kimberly Turner, parent Mme Isabelle Robillard, parent Mme Catherine Vachon-Michaud, parent Mme Stéphanie Chapleau, direction Mme Geneviève Castonguay, secrétaire

Présence du public : Aucun public

#### Étaient absents :

- M. Guillaume Racine, parent
- Mme Anika Brassard, enseignante
- Mme Marie-France Miron, professionnelle
- Mme Yaël Pellei, parent

Il y a quorum.

Mme Anika Brassard, enseignante, a donné sa démission comme membre enseignant. Une nouvelle élection se tiendra afin recruter un nouveau membre.

# 3. Adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour par Mme Stéphanie Chapleau.

**En conséquence**, il est proposé par Mme Kimberly Turner et appuyé par Mme Catherine Vachon-Michaud que l'ordre du jour soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

2022-23-01

## 4. Procédure d'élection à la présidence et à la vice-présidence

Mme Stéphanie Chapleau explique chaque poste disponible. M. Xavier Gascon-Morin se propose à la présidence. Mme Isabelle Robillard se propose au poste de vice-présidente. Les membres sont élus par acclamation.

Accepté à l'unanimité.

## 5. Nomination d'un(e) secrétaire du conseil d'établissement

M. Xavier Gascon-Morin propose Mme Geneviève Castonguay au poste de secrétaire.

Accepté à l'unanimité.

# 6. Déclaration des intérêts et formulaire de divulgation d'informations personnelles

Mme Stéphanie Chapleau explique en quoi consiste la déclaration des intérêts personnels. Le formulaire de divulgation d'information est à compléter par tous les parents et à faire parvenir à la direction ou au secrétariat s'il y a lieu.

# 7. Adoption du procès-verbal de la séance du 8 juin et suivi (s'il y a lieu)

Aucune modification n'est apportée au procès-verbal du 8juin.

**En conséquence**, il est proposé par Mme Kimberly Turner et appuyé par Mme Karine Lamy que le procès-verbal du 8 juin soit adopté tel quel.

## 8. Question du public

Aucune question.

# 9. Règles de régie interne – proposition d'un amendement

Mme Chapleau explique les modifications qui ont eu lieu l'an passé et qui sont maintenues. Mme Stéphanie Chapleau nous propose d'ajouter deux points aux règles de régie interne :

-De façon exceptionnelle, après discussion avec le président du CE, la direction de l'école peut consulter les membres du CE par courriel, à moins qu'une majorité de membres s'y oppose. Par exemple, une activité pour les élèves qui se déroule à l'extérieur des limites de l'école et qui est prévue avant la prochaine séance du CE ou une consultation générale du centre de services scolaire qui arrive à la dernière minute, etc.

Question du public

### 2022-23-02

- -La période de questions est en début de séance en respect de l'ordre du jour et est d'une durée de 15 minutes:
- -Un premier tour de parole est accordé par le président au plus grand nombre;
- -Avant de prendre la parole, la personne doit s'identifier;
- -Les questions du public sont adressées au président puisque c'est ce dernier qui répond aux questions;
- -Les questions doivent se rapporter au sujet de la compétence du CE;
- -Au besoin, le président peut demander à la direction de compléter sa réponse à une question;
- -Exceptionnellement, s'il n'est pas en mesure de répondre à une question, le président peut indiquer à la personne ayant posé ladite question qu'il y répondra à la prochaine séance du conseil d'établissement. Le président doit à cette occasion rappeler la date de cette prochaine séance;
- -Sur demande d'un membre, le conseil peut décréter le huis clos pour étudier tout sujet qui peut poser un préjudice à une personne. Les discussions deviennent alors confidentielles.

En conséquence, il proposé par Mme Marie-Hélène Dion et appuyé par Mme Catherine Vachon-Michaud que les règles de régie interne ainsi que l'amendement soient adoptées.

#### 10. Le calendrier des rencontres

Mme Stéphanie Chapleau propose les dates de rencontre. Elles seront principalement les mercredis à 19h. Mme Stéphanie Chapleau nous explique de quelle façon elle a procédé pour choisir les dates des rencontres.

**En conséquence**, il est proposé par M. Jean-Claude Prévot et appuyé par M. Maxime Trépanier-Hêtu que le calendrier des rencontres soit adopté.

#### 11. Sorties éducatives / sorties aux alentours de l'école

La directrice présente le tableau des sorties qui exigent un déplacement à l'extérieur des locaux de l'école.

**En conséquence**, il est proposé par Mme Kimberly Turner et appuyé par Mme Catherine Vachon-Michaud que les sorties présentées soient approuvées : Fort Chambly (29 et 30 mai) pour les élèves de 3° secondaire CDM.

## 12. Activités parascolaires

Mme Stéphanie Chapleau explique en quoi consiste le travail de Mme Karine Lamy. Plusieurs activés parascolaires sont disponibles cette année. Toutes les activités parascolaires sont gratuites pour tous les élèves.

2022-23-03

2022-23-04

2022-23-05

## 13. Fonds à destination spéciale

Mme Stéphanie Chapleau explique les changements qui ont eu lieu au fonds à destination spéciale. Tous les projets qui étaient à zéro ont été fermés.

2022-23-06 | Kim

En conséquence, il est proposé par Mme Karine Lamy et appuyé par Mme Kimberly Turner que le fonds à destination spéciale soit adopté.

## 14. Information du président

Les formations sont obligatoires pour les membres du CE.

## 15. Information de la représentante au comité de parents

La première rencontre a déjà eu lieu. Les sujets suivants ont été abordés:

- L'encadrement du service de diner (facturation);
- La démission d'un membre du CA du district 5;
- Les enjeux du transport scolaire.

À la prochaine rencontre, il y aura les élections au sein du comité de parents.

## 16. Information des représentants des élèves

M. Loïc Levasseur présente les activités qui auront lieu prochainement. Le 30 septembre, il y aura la possibilité de porter un chandail orange pour la journée de la vérité et de la réconciliation. Le 31 octobre, les élèves pourront se déguiser et il y aura un concours de déguisement. Il est proposé par Mme Kimberly Turner et appuyé par M. Loïc Levasseur de permettre le déguisement lors de la journée du 31 octobre.

# 17. Information des membres du personnel

La fête du début d'année s'est bien déroulée. Le 12 octobre aura lieu le crosscountry de l'école. Plusieurs activités seront disponibles pendant cette journée. Une sortie à Pointe-à-Callière aura lieu le 19 octobre pour les élèves de secondaire 2 du profil CDM.

#### 18. Information de la direction

Cette année, l'aide alimentaire est encore disponible pour les familles qui ont sollicité cette aide. Il y a une pénurie de personnel. Il nous manque un enseignant en français et un en arts plastiques. Nous avons eu une pratique d'incendie le 28 septembre. Le bilan du projet éducatif sera réalisé pendant l'année.

#### 19. Information de la communauté

Aucune information.

# 20. Prochains sujets à l'étude lors de rencontre

Bilan du projet éducatif

## 21. Varia

## a) **Chandail orange**.

Afin de soutenir la journée de la vérité et de la réconciliation des autochtones, les élèves pourront porter un chandail orange. Il y a eu une vente de chandail au montant de 8\$. Tous les profits seront versés au Centre de l'amitié autochtone de Val d'Or.

#### 23. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 20h25.

**Xavier Gascon-Morin** 

Président

Stéphanie Chapleau

Directrice